



**Durée**

56 heures



**Lieu**

Intra/Inter



**Groupe**

De 4 à 10 personnes



**Tarif**

Sur devis

### ■ Prérequis

Certificat de formateur SST à jour de MAC datant de moins d'un an.

### ■ Public concerné

Formateur salarié ou travailleur indépendant pour le compte d'un organisme de formation habilité ou en tant que salarié d'une structure d'aide et soins à domicile habilitée (auxiliaires de vie, aides à domicile, aide aux familles etc.)

### ■ Objectifs de la formation

Connaître l'intérêt des formations du dispositif ASD dans une démarche globale de prévention des risques professionnels d'une structure d'aide et de soin à domicile.

Assurer la formation et l'évaluation des APS ASD ainsi que le maintien et l'actualisation de leurs compétences.

### ■ Compétences visées

#### Domaine de compétences 1 :

- Situer son action de formation APS au regard des enjeux du secteur de l'aide et du soin à domicile,
- Justifier que les formations du dispositif ASD permettent de répondre aux besoins d'une structure engagée dans une démarche de prévention des risques professionnels.

#### Domaine de compétences 2 :

- Observer et analyser une situation de travail,
- Proposer des améliorations de la situation de travail,
- Remonter l'information aux personnes concernées,
- Réaliser le bilan de la formation-action à la structure pour aider à la prise de décision.

#### Domaine de compétences 3 :

- Construire un argumentaire en faveur de l'accompagnement de la mobilité,
- Décliner les déplacements naturels en mouvements élémentaires en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement,
- Guider l'analyse d'une situation d'accompagnement,
- Argumenter le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques,
- Argumenter la mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité,
- Organiser l'épreuve certificative de l'acteur.

#### Domaine de compétences 4 :

Organiser, animer et évaluer une formation-action APS ASD

### ■ Méthodes pédagogiques

Mises en situations professionnelles (réelles et reconstituées)  
Travaux de groupe / Travaux pratiques

### ■ Moyens pédagogiques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- 1 fauteuil roulant à accoudoirs escamotables pour 4 ou 5 stagiaires
- 1 lit médicalisé électrique pour 4 ou 5 stagiaires
- 1 disque de pivotement
- 1 planche de transfert
- 1 drap de glisse
- Du matériel de verticalisation (verticalisateur, guidon de transfert...)
- 1 lève-personne
- Vidéos de présentation

### ■ Organisation de la formation

56 heures en présentiel

### ■ Modalités d'évaluation

Suivre la totalité de la formation et satisfaire aux deux épreuves certificatives de fin de formation

### ■ Sanction

Certificat de formateur APS ASD validé pour 3 années supplémentaires incluant l'attestation ALM

### ■ Modalités et délais d'accès

Prévoir l'inscription à la formation au moins 15 jours calendaires avant le premier jour de formation

### ■ Maintien et actualisation des compétences

21h tous les 36 mois

### ■ Formation accessible aux personnes handicapées

Non

### ■ Qualification des formateurs

Formatrice de formateurs APS ASD et Formatrice PRAP2S certifiée ALM par l'INRS en Novembre 2020.

Programme conforme au document de référence ASD V9 01/2021

### Nous contacter



CROIX BLANCHE PREVENTION  
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille  
Tél : 09 78 08 25 15 – www.croixblancheprevention.com



Etablissement équipé